

L'évaluation en 6e, concrètement ?

Cette évaluation se déroule **entre le 13 et le 22 novembre** pour tous les élèves de 6e des établissements publics et privés sous contrat.

Elle est entièrement réalisée **sur support numérique**, via une plateforme en ligne. Après saisie d'un identifiant et d'un mot de passe distribué à chaque élève à son entrée dans la salle, l'élève se connecte à la plateforme d'évaluation.

Les épreuves sont conduites de manière adaptative : après une première série d'exercices, l'élève est orienté vers une seconde série en fonction de son niveau de maîtrise. La correction est automatique.

L'évaluation est composée de **deux épreuves**, en Français et en Mathématiques, **de 60 minutes chacune** (10 minutes de préparation et 50 minutes d'épreuve) :

En français :

L'élève doit résoudre des exercices portant sur :

- sa compréhension de l'écrit : textes littéraires, documents, images
- sa compréhension du fonctionnement de la langue : orthographe, grammaire, lexique

En mathématiques :

L'élève est interrogé sur :

- sa connaissance des nombres
- ses capacités de calcul et de résolution de problème
- ses connaissances dans les domaines de la géométrie et des grandeurs et mesure

Les résultats de l'évaluation

Chaque élève bénéficie d'un **retour individualisé**. **Les parents d'élèves sont également informés** des résultats de leur enfant et de l'intérêt des informations que cette évaluation diagnostique donne à l'enseignant pour mieux soutenir les apprentissages de chacun.

Les élèves pour qui des difficultés seront repérées par les évaluations seront incités à profiter du dispositif **Devoirs faits**.

Toutes les données collectées le sont selon un **protocole d'anonymisation**.